



ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2022 À 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 novembre 2022

4. PROCÈS-VERBAL

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2022

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

5.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances

5.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel

5.3 Dépôt des états financiers comparatifs au 31 octobre 2022

6. RAPPORT DES SERVICES

6.1 Nomination de monsieur Denis Marcil à titre de maire suppléant pour la période du 17 novembre 2022 au 15 mars 2023.

6.2 Demande PIIA - Projet de construction d'un bloc de 109 logements au 37, avenue Broadway

6.3 Demande de changement de zonage – Zone I.22 – REFUS

6.4 Dérogations mineures pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 089 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sis sur l'avenue Georges-V - REFUS

7. RÈGLEMENT

7.1 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 739 - Règlement sur les nuisances et le bon ordre - afin d'ajouter de nouvelles nuisances, ajouter les normes de pression acoustique ainsi que modifier les infractions et pénalités

7.2 Dépôt du projet de règlement 739-11 - Règlement modifiant le règlement 739 - règlement sur les nuisances et le bon ordre afin d'ajouter de nouvelles nuisances, ajouter les normes de pression acoustique ainsi que modifier les infractions et pénalités

7.3 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol minimal à 0,25 et d'interdire l'entreposage extérieur dans la zone I.15 sauf pour un usage municipal

7.4 Adoption - Premier projet - règlement PR22-51 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol minimal à 0,25 et d'interdire l'entreposage extérieur dans la zone I.15 sauf pour un usage municipal

7.5 Avis de motion - Règlement déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis par la Ville de Montréal-Est

7.6 Dépôt du projet de règlement PR22-52 - Règlement déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis par la ville de Montréal-Est

7.7 Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 39-2014 - Règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils - afin de préciser les exemptions

7.8 Dépôt du projet de règlement PR22-53 - Règlement modifiant le règlement 39-2014 - Règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils - afin de préciser les exemptions

7.9 Adoption - règlement 58-2016-54 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de modifier les normes d'aménagement pour les projets intégrés



8. CONTRAT

- 8.1 Renouvellement du contrat pour le plan de soutien des radios Motorola pour la période du 1er octobre 2022 au 19 juin 2023
- 8.2 Contrat pour le projet TP 2022-30A - Acquisition d'une génératrice diesel remorquable 100KVA - Usagée- 49 444,72 \$

9. PERSONNEL

- 9.1 Création de poste
- 9.2 Permanence de madame Kaouther Saadi à titre de directrice des affaires juridiques et greffe

10. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

- 10.1 Don à la Maison Dalauze - 1 500 \$
- 10.2 Don à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Est de Montréal, pour les activités et événements pour l'année 2023 - 750 \$

11. DIVERS

- 11.1 Aucun

12. AFFAIRE NOUVELLE

- 12.1 Aucun

13 PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE